



Du décret Crémieux à son abolition

L'antisémitisme en Algérie française

Les juifs algériens ont accueilli favorablement l'arrivée des français. Ils revendiquent la citoyenneté française, qui leur est accordée par Napoléon III puis par le décret Crémieux.

Jusqu'à son abrogation par Vichy, le décret focalise l'antisémitisme de la population européenne.

Max Régis porté en triomphe à Alger en 1898

24 octobre 1870 : décret Crémieux.

1894-1902 : moment de l'affaire **Dreyfus** : les suffrages des européens d'Algérie offrent aux antisémites déclarés leur seule représentation parlementaire.

- **Oran** : **Paul Bidaine**, un belge devenu français, déclenche une campagne antisémite. **Un parti antisémite est élu au conseil municipal** et soumet les juifs à des mesures vexatoires. En mai 1897, il y a des journées d'émeutes.
- **Alger** : le chef de file des antisémites, un immigré italien, Maximiliano Milano, dit "**Max Régis**", président de la Ligue antijuive, est **maire d'Alger**. **Édouard Drumont est élu député**.
- **Constantine** : le maire, **Émile Morinaud**, licencie les employés municipaux juifs.

Années 1920 : création des **Unions latines** sur lesquelles se sont appuyées à Oran les municipalités antisémites du **docteur Molle** et de **Jean Ménudier**.

Années 1930 : création des **Amitiés latines** de l'abbé **Gabriel Lambert**, maire d'Oran depuis 1933.

- **Oran** : l'abbé **Gabriel Lambert** prend pour programme à partir de 1937 la lutte contre les Juifs et les communistes. Un des quotidiens d'Oran, *Le Petit Oranais*, porte la croix gammée dans son titre.
- **Alger** : les **Croix de Feu** d'Alger, qui sont violemment antisémites en Algérie et la section algéroise du **Parti Populaire Français** de **Doriot**, dirigée par **Victor Arrighi**, organisent régulièrement des défilés paramilitaires
- **Constantine** : Émile Morinaud, toujours maire, crée les **Amitiés françaises** pour "organiser la défense contre les israélites de Constantine". Plusieurs campagnes antisémites ont lieu, alimentées par l'exploitation de faits divers.

7 octobre 1940 : abrogation du décret Crémieux

Source : Hassan Remaoun et Gilles Manceron, *L'histoire des juifs d'Algérie*



Édouard Drumont et *la Libre Parole*, numéro sur la condamnation d'Alfred Dreyfus, 10 septembre 1899.